

Compte rendu de Réunion

Réunion publique

Le jeudi 20 janvier 2022

➤ **Lieu : Maison des Associations**

➤ **Elus présents :**

- Monsieur Jonhny DUNAL, Maire de Quartier Saint-Michel, Le Busca, Empalot, Saint-Agne, Île du Ramier ;
- Monsieur Maxime BOYER, Adjoint au Maire en charge de la circulation et du stationnement ;
- Monsieur Jean-Baptiste DE SCORRAILLE, Adjoint au Maire en charge des Cœurs de Quartier.

➤ **Intervenants:**

- Monsieur Bruno CANREDON, Journaliste – animateur de la réunion ;
- Monsieur Pierre MADAMOUR, Directeur – Mission Cœur de Quartier – VDT / TM ;
- Monsieur Louis CANIZARES, Directeur – Agence Dessenin de Ville ;
- Madame Sophie VIDAL, Cheffe de Projet - Agence Dessenin de Ville ;
- Monsieur Thibault CHRISTOPHE, Agence de concertation REC ;
- Monsieur Franck MERCIER, Chef de Projet – Cabinet Ingénierie EGIS ;
- Madame Alexia BALLION, Responsable Domaine Aménagement – Pôle Centre – Toulouse Métropole.

Réaménagement du Cœur de Quartier Saint-Michel

Expérimentation de la mise à sens unique de la Grande rue

Introduction :

M. DUNAL revient sur la volonté de M. le Maire et des élus de la Municipalité de co-construire ce grand projet de réaménagement du Cœur de Quartier Saint-Michel avec les habitants et les acteurs locaux (commerçants, associations...).

Les enjeux de ce réaménagement de l'espace public sont nombreux : l'augmentation de la végétalisation, la création d'espaces de convivialité ou encore l'amélioration du confort et de la sécurité des piétons et des cyclistes.

Pour ce faire, il est nécessaire de rééquilibrer la place de ces différents usages. C'est en ce sens que l'idée d'une mise à sens unique de la Grande rue St-Michel a émergé.

Il ne s'agit pas d'imposer cette mesure mais bien de passer par une expérimentation qui fera l'objet d'une présentation pratique durant la réunion.

M. CANIZARES (équipe de maîtrise d'œuvre pour la Collectivité) revient ensuite sur la position stratégique du quartier Saint-Michel comme une entrée du centre-ville de Toulouse.

La Grande rue Saint-Michel est aujourd'hui en bonne partie vieillissante, il y a un besoin d'actualisation et de réaménagement global de ce grand axe.

Ce projet doit être discuté en profondeur avec les habitants : quelles sont leurs attentes ? Quels usages sont à mieux prendre en compte ? Comment adapter cet aménagement en fonction d'enjeux actuels et d'avenir : végétalisation, davantage de place pour les piétons et cyclistes... Il s'agit donc de mieux partager l'espace public sans écarter pour autant la voiture des usages.

L'ordre du jour de la réunion est le suivant :

1. « Mode d'emploi » pour l'expérimentation de mise à sens unique de la Grande rue Saint-Michel ;
2. La concertation sur le projet : méthode et grandes étapes.

→ Voir le diaporama de présentation sur ces deux points.

* * *

Questions / réponses avec la salle :

- Un participant insiste sur l'importance de faire respecter l'utilisation des places de livraison sur la Grande rue Saint-Michel. En effet, il constate que celles-ci font déjà l'objet de stationnement abusif et qu'avec la suppression de places de stationnement durant l'expérimentation de mise à sens unique, cette situation risque d'empirer. Quels moyens la Mairie de Toulouse peut-elle mettre en place contre cette problématique ?

Éléments de réponse :

Monsieur BOYER indique qu'il s'agit en effet d'un enjeu important dont la collectivité a conscience. Il confirme que des moyens de surveillance et de verbalisation si nécessaire seront mobilisés sur ce sujet d'autant qu'avec la mise en place prochaine du système de « Lecture Automatique des Plaques

Réaménagement du Cœur de Quartier Saint-Michel

Expérimentation de la mise à sens unique de la Grande rue

d’immatriculation » (LAPI) à Toulouse, des moyens en surveillance humaine (par les « ASVP ») pourront être redéployés sur le contrôle du stationnement de ces places de livraison notamment.

- Un habitant du quartier pose la question de la pollution de l’air engendrée par la modification du plan de circulation local suite à la mise à sens unique de la Grande rue St-Michel. Il estime que cette expérimentation va générer un surplus de pollution dans les rues qui sont perpendiculaires à la Grande rue. Comment la collectivité compte-t-elle prendre en compte cette question ?

Éléments de réponse :

M. BOYER indique que la question de la qualité de l’air fait partie des préoccupations majeures de la Municipalité. Ainsi, il souhaite que la question du bilan carbone pour cette opération (comme d’autres) soit prise en compte et que l’impact de cette mesure soit évalué à ce sujet. En outre, il indique que la collectivité veille à accompagner les questions de mobilités sur les différents modes de déplacement : il convient de ne pas opposer les modes doux (piétons, cycles) ou même les transports en commun à la voiture. De nouveaux usages, en particulier sur les déplacements vélos, ont émergé depuis le premier confinement et il convient de leur permettre de mieux se développer encore, ce qui va dans le sens d’une amélioration de la qualité de l’air.

- Un membre du public se dit tout à fait favorable au projet d’expérimentation et de réaménagement du Cœur de Quartier. Pour autant, il pose la question des itinéraires vers la Garonne : quels seront-ils ? Une problématique d’embouteillage risque de se poser au niveau des feux proches du tramway et du rond-point à proximité du Conseil Régional. Un contournement via la rue des Gallois pour regagner la rue Viadieu risque aussi d’apparaître. Qu’est-il prévu à ce sujet ?

Éléments de réponse :

Le cabinet d’ingénierie EGIS indique que la mise en sens unique de la Grande rue telle que prévue va entraîner une forte diminution du trafic routier en amont de la rue Viadieu et un retour sur le réseau structurant plutôt que sur les rues secondaires comme celle-ci. La question du trafic sur la rue de la Chaussée est bien identifiée en effet. Des aménagements seront à prévoir après l’expérimentation à ce sujet. Il s’agit de les anticiper avec des études qui sont lancées dès à présent. Pour les comptages sur le périmètre d’étude du projet, les retours des habitants sur des zones qui ne seraient pas bien prises en compte seront importants pour les services. C’est l’intérêt de la mise en place de la démarche participative sur cette dimension du projet via notamment la plateforme <https://jeparticipe.toulouse.fr>.

- Des participants insistent sur les dangers entraînés par la vitesse excessive des véhicules sur la Grande rue St-Michel tout comme sur les rues Sainte-Catherine ou Pasteur empruntées notamment par des écoliers. La question des itinéraires bis qui vont se mettre en place, où la sécurité sera également un enjeu important, est pointée. Qu’est-il prévu à ce sujet ?

Réaménagement du Cœur de Quartier Saint-Michel

Expérimentation de la mise à sens unique de la Grande rue

Éléments de réponse :

Le cabinet EGIS indique que la dimension sécurité est tout à fait prise en compte dans l'évaluation du projet sur l'ensemble du périmètre (Grande rue St-Michel et rues avoisinantes). Les véhicules qui ne pourront plus circuler depuis le centre-ville vers la Grande rue St-Michel seront autant de véhicules en moins qui circulaient sur ces rues. Pour la question des itinéraires bis, il faut être vigilants à ne pas vouloir modifier trop de paramètres à la fois au risque de ne plus pouvoir étudier les effets de la mise à sens unique initiale et ne plus pouvoir identifier les liens de causalité d'une mesure à l'autre. Ces itinéraires seront donc bien scrutés et des mesures de correction pourront être apportées dans un second temps.

M. DUNAL indique par ailleurs que le sujet de la rue Pasteur est bien identifié et qu'une réunion spécifique avec les habitants de la rue sera programmée prochainement afin de travailler à la résorption des dangers repérés.

- La question de la mesure du report de circulation sur les grands axes que sont le boulevard du Maréchal Juin et l'allée des Demoiselles est posée avec la mise en place de l'expérimentation sur la Grande rue St-Michel.

Éléments de réponse :

Il est confirmé que ces grands axes font l'objet de comptages permanents et donc qu'il y aura bien un suivi les concernant dans le cadre de l'expérimentation.

- Un participant demande si par « expérimentation de mise à sens unique », il est entendu qu'un retour en arrière est possible ?

Éléments de réponse :

M. DUNAL insiste sur l'idée que la mise en sens unique n'est pas l'objectif premier de la Municipalité. Le premier objectif est le réaménagement du Cœur de Quartier St-Michel. Tout le monde souhaite néanmoins la réussite de l'expérimentation. Si elle s'avérait contre-productive alors il faudrait en tirer les bonnes conclusions ~~en effet~~. Pour autant, M. DUNAL est convaincu que des changements d'usages sont possibles en termes de déplacements. Il prend l'exemple de la mise en place du stationnement résidant à Saint-Agne qui a bouleversé positivement les habitudes sur ce quartier et permis de libérer totalement l'espace public du stationnement des véhicules qui était auparavant omniprésent.

M. BOYER rappelle l'objectif de mettre en œuvre un Réseau Express Vélo sur l'axe de la Grande rue St-Michel, c'est un projet cyclable phare sur la ville.

M. DE SCORRAILLE insiste sur le fait que le Cœur de Quartier St-Michel est le budget le plus conséquent des Cœurs de Quartier à Toulouse. L'enjeu est toujours d'associer les habitants au plus près du projet pour s'entendre sur des solutions, ensemble, si des difficultés se présentaient.

Réaménagement du Cœur de Quartier Saint-Michel

Expérimentation de la mise à sens unique de la Grande rue

- Une habitante déléguée des parents d'élèves de l'école Calas Dupont demande ce qui est prévu pour la rue Beethoven en termes de sécurisation des flux piétons, notamment au bénéfice des nombreux écoliers qui empruntent cette rue ?

Éléments de réponse :

M. DUNAL indique qu'il a tout à fait conscience des difficultés en termes d'insécurité pour les piétons (et en particulier les écoliers) dans cette rue. Le Maire de Quartier lancera prochainement une concertation sur ce sujet. Il souhaite qu'une expérimentation sur le principe de la « rue école » (fermeture à la circulation automobile sur certaines heures le matin et le soir) soit étudiée pour la rentrée de septembre 2022.

- Un participant revient sur les difficultés engendrées en termes de circulation sur la partie haute de la Grande rue St-Michel au niveau de son « goulot d'étranglement ». Comment remédier aux sorties d'immeubles compliquées sur cette zone ?

Éléments de réponse :

EGIS indique qu'une amélioration de la situation devrait intervenir avec l'expérimentation de mise à sens unique puisque cette zone devrait passer de 2800 véhicules y circulant par jour à 800 véhicules par jour environ. Les sorties d'immeuble vers le Sud pourront s'effectuer via une boucle. Dans un premier temps, il n'y aura pas de changement sur cette partie en termes d'aménagement provisoire en lien avec l'expérimentation.

- Une dernière question concerne le partage des données de circulation durant l'expérimentation.

Éléments de réponse :

M. DE SCORRAILLE confirme que ces données seront en effet disponibles pour le public en toute transparence durant l'expérimentation.

* * *

Les questions étant épuisées, M. DUNAL conclut la rencontre en remerciant chaleureusement tous les participants et les intervenants. Il s'agit d'un grand projet à travailler ensemble. Il concerne les habitants et usagers d'aujourd'hui mais il est aussi destiné aux générations futures.

→ *En fin de séance, les participants sont invités à aller consulter les plans d'aménagement provisoires pour la mise à sens unique de la Grande rue St-Michel exposés dans la salle.*